

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 3 avril 2018 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

## Étaient présents :

Diane Alary

Marie-Christine Côté

Sébastien Gobeil

Lucie Bélair

Valérie Deilhes

Sébastien Simard

Philippe Bolduc

Simon Dostie

Marie-Pier Thibault

## Invitées :

Véronique Bouchard

Roseline Drolet

## Étaient absents :

Lucie Baril

Nathalie Gilbert

Marie-Lyne Lemay

Philip Boumansour

## 1. Ouverture

### 1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous, dont Mme Véronique Bouchard, orthopédagogue de l'école, qui souhaite assister à la rencontre, et les remercie de leur présence.

### 1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion, en précisant que le point 5.2 (Calendrier d'ouverture du service de garde) est reporté à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Mme Lucie Bélair d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 3 avril 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-046**

#### 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 14 mars dernier

##### Corrections :

- On enlève le nom de Mme Roseline Drolet à la liste des personnes invitées.
- Point 3.1 : On choisit de retirer entièrement le 2<sup>e</sup> paragraphe (section étoilée).

##### Suivis :

- Point 4.1 : Tel que convenu, M. Simard a discuté de la situation des enfants qui fréquentent l'école mais dont le domicile n'est pas sur le territoire de St-Augustin avec le technicien en loisirs afin que ces derniers puissent tout de même avoir accès au camp Kéno durant la période estivale. La Ville n'en fera pas la publicité puisque cela ne concerne que très peu d'enfants, mais est ouverte à les accueillir. Ce serait donc à l'école d'en informer les parents touchés.
- Point 6.2 : Les enseignants ont discuté de la possibilité d'informer l'ensemble des parents à l'avance de la future classe de leur enfant, sans toutefois donner le nom de l'enseignant. De façon générale, les enseignants seraient ouverts à envoyer au cours de l'été un carton de couleur associé à un groupe afin de réduire l'anxiété due à la rentrée, mais ils sont inquiets face aux autres problèmes pouvant être engendrés par cette pratique. En effet, il arrive régulièrement que des changements de classe de dernière minute surviennent à la suite d'un déménagement ou d'une nouvelle information reçue sur un élève durant l'été qui vient modifier l'équilibre des groupes. Pour les enfants, cela pourrait causer une déception plus grande encore... De plus, le fait d'annoncer à l'avance la constitution des groupes pourrait générer de nombreux appels au secrétariat ou à la direction pour demander un changement. Il est donc réitéré que les groupes ne seront pas diffusés avant la rentrée, mais que les parents d'élèves plus anxieux ou à besoins particuliers peuvent communiquer avec la direction pour obtenir l'information et même venir visiter la classe à l'avance. Habituellement, l'école reçoit une vingtaine d'appels et une dizaine de visites de ce type. Il est cependant demandé à ce que cette ouverture de l'école soit divulguée clairement aux parents qui n'en sont pas toujours au courant et qui n'oseraient faire une telle démarche. Un message sera donc ajouté à l'envoi de la liste de matériel périssable en juin afin de préciser que les parents d'enfants à besoins particuliers peuvent communiquer avec l'école à l'avance pour discuter de la future classe de leur enfant. Il est à noter qu'une organisation scolaire comportant une classe multi-âges permet aux élèves de connaître à l'avance leurs camarades de classe puisque ces élèves sont sélectionnés selon des critères précis. Toutefois, tous sont d'accord pour dire qu'il peut être rassurant pour ces derniers de savoir quels élèves de leur niveau feront partie de leur classe puisqu'il y a moins d'élèves de chaque niveau dans ce type de classe.

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-047**

## 2. Interventions du public

Aucune intervention.

## 3. Approbation

### 3.1 Horaire de la journée du 21 juin prochain

À l'instar du 22 décembre dernier, les enseignants proposent de dîner avec leurs élèves lors de la dernière journée d'école qui aura lieu le 21 juin prochain. Comme la Commission scolaire autorise de terminer une heure plus tôt lors de cette journée et que l'autre heure de classe serait reprise durant le dîner, les élèves finiraient autour de 13h00. L'heure exacte reste à déterminer en fonction du transport scolaire.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver le changement à l'horaire du 21 juin 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-048**

### 3.2 Entrée progressive des élèves de la maternelle

*Voir document « Horaire d'entrée progressive pour la maternelle 2018-2019 »*

M. Simard rappelle le changement important qui était survenu l'an dernier avec la nouvelle directive de la Commission scolaire qui permettait un maximum de trois journées d'entrée progressive pour les élèves de la maternelle au lieu des cinq habituellement autorisées (et choisies d'emblée par la majorité des enseignants pour une meilleure intégration des élèves). Pour épauler ses enseignantes, l'école avait opté l'année dernière pour trois jours d'entrée progressive avec l'ajout de ressources en classe : technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogue et orthophoniste.

À la demande du Conseil d'établissement, un sondage a été réalisé auprès des enseignantes de l'école et des parents ayant vécu cette entrée progressive. Pour leur part, les enseignantes ont trouvé que les 5 jours d'entrée progressive étaient préférables, mais ont tout de même été satisfaites et ont apprécié les ressources déployées pour leur venir en aide. De leur côté, parmi les parents qui ont répondu au sondage, 90% étaient satisfaits. Dans les points à améliorer, un élément est ressorti plus problématique pour 22% des répondants : la gestion des transitions avec le service de garde. En effet, comme les vraies routines du service de garde ne débutent qu'après la période d'entrée progressive, il n'est pas rare que les enfants changent de groupe et d'éducatrice plusieurs fois dans la même journée, ce qui ne rend pas l'adaptation facile et qui génèrent des ajustements inutiles par la suite pour les éducatrices.

Une rencontre a donc eu lieu entre la direction, les enseignantes du préscolaire, les éducatrices du service de garde et M. Jean-Simon Bourgault, responsable du service de garde, afin de trouver une solution à ce manque de cohérence dans l'entrée progressive qui se devrait aussi de l'être pour le service de garde. M. Simard présente donc avec fierté les

modifications proposées qui ont découlé de cette discussion (voir éléments en jaune dans le document) :

- Lors de la première journée de classe, le 30 août, l'éducatrice attitrée au groupe pour l'année entière viendrait en classe pour une vingtaine de minutes à 10h30 après la première heure passée par les élèves du demi-groupe (A) en compagnie de leur(s) parent(s) afin de donner des informations importantes sur le fonctionnement du service de garde, réaliser la transition vers son local et présenter ce dernier. Elle ferait de même à 14h15 pour le second demi-groupe (B).
- Lors de la seconde journée de classe, le 31 août, tout le groupe serait réuni pour la première heure afin de vivre une première routine du matin. Par la suite, seul le groupe A resterait avec l'enseignante toute la journée et il serait fortement suggéré aux parents de laisser leur enfant dîner au service de garde afin de que ce dernier se familiarise avec les vraies routines et transitions.
- Lors de la troisième journée de classe (et dernière de l'entrée progressive autorisée par la Commission scolaire), le 4 septembre, tout le groupe serait à nouveau réuni pour la première heure. Par la suite, ce serait au tour du groupe B de demeurer avec l'enseignante pour toute la journée.

Selon ces modifications, il sera conseillé aux parents de laisser leur enfant le plus possible au service de garde sur l'heure du dîner afin de permettre aux enfants de voir rapidement ce que sera leur quotidien. Bien qu'ils dîneront en demi-groupe, toujours dans le but d'assurer une continuité avec l'entrée progressive en classe, ils prendront conscience plus aisément des routines à intégrer avec leur éducatrice habituelle. Il est entendu qu'il sera par contre suggéré aux parents de venir chercher leur enfant dès la fin des classes à 15h20 dans la mesure du possible pour leur éviter une trop grosse journée en cette entrée à l'école.

Certains parents font état de leur surprise quant à ces nouvelles modalités qu'ils perçoivent comme un changement de cap radical. Ils ont l'impression que la progression préconisée lors des dernières années est encore moins présente qu'avant. Ils se questionnent si le souhait de répondre aux insatisfactions d'une minorité de parents est risqué compte tenu du grand pourcentage de répondants satisfaits par rapport à l'entrée progressive de cette année. D'autres parents trouvent plutôt que cet horaire novateur correspond davantage à la réalité des parents qui travaillent et qui ne peuvent se permettre de prendre plusieurs jours de congé à la rentrée. Mme Alary et Mme Bélair, en tant qu'éducatrices, voient là quant à elles une grande amélioration puisque les éducatrices du préscolaire devaient gérer trois classes en même temps, en fonction de l'horaire d'entrée progressive et de leur horaire personnel. Elles constatent que ce sera plus aisé et moins stressant pour les éducatrices d'être tout de suite en présence des élèves de son groupe, que les élèves n'auront qu'une seule personne de référence au service de garde et que la sécurité s'en trouvera renforcée. Enfin, Mme Drolet félicite M. Simard et son équipe de cette belle initiative et souhaiterait que cette idée soit transmise aux autres écoles de la Commission scolaire. Ce sera fait.

Il est proposé par Mme Lucie Bélair d'approuver les modalités de l'entrée progressive des élèves du préscolaire pour 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-049**

## 4. Adoption

### 4.1 Service de traiteur au service de garde (information)

À la suite des discussions de la dernière rencontre au sujet des changements dans le service de traiteur Le Croquignolet depuis de nombreuses années, M. Simard a commencé à vérifier une des autres options proposées, soit « Les copines cuisinent », situées à Cap-Rouge. Les écoles qui utilisent leurs services en sont bien satisfaites et leurs prix semblent compétitifs : 5,95\$ + taxes pour un repas (prix auquel on doit ajouter jus et dessert) comparativement à 6,75\$ + taxes pour Le Croquignolet. Par contre, un seul choix de menu est offert par diner. Il est toujours possible d'avoir un spaghetti congelé pour dépanner au besoin. M. Simard poursuivra les recherches afin d'avoir trois options à analyser pour faire un choix éclairé.

Mme Thibault et Mme Bélair soulèvent la possibilité d'avoir une cuisinière et des chariots réchauds pour les éducateurs du service de garde. C'est le cas à l'école Primevères et au Ruisselet. Ayant vu ce service en fonction, elles ont constaté que les plats étaient appréciés des enfants, que tout ce qui est servi est frais et que cette formule évite le gaspillage. Il est certain que cette avenue implique beaucoup d'investissements : achat d'un lave-vaisselle et de chariots réchauds, transformation de la cuisine, emploi d'une cuisinière qui gère les commandes et cuisine les plats... Le tout nécessite d'être très bien organisé. M. Simard vérifiera aussi cette option afin de voir si elle est envisageable pour notre milieu.

## 5. Décision

### 5.1 Date de la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles

Lors de la dernière réunion, la formule pour la soirée de reconnaissance des parents bénévoles avait été questionnée, à la suite du manque de participants de l'année passée. Les enseignants ont discuté avec leur équipe-cycle et ont questionné des parents venant les aider dans leur classe. Voici ce qui en a découlé :

- Des parents bénévoles éprouvaient un certain malaise l'an dernier d'être invités à l'extérieur alors que le but de leur action est purement altruiste et qu'ils ne s'attendent pas à un cadeau. L'idée d'une simple carte de remerciement leur plait.
- La semaine de l'action bénévole a lieu du 15 au 21 avril... Malheureusement, elle arrive trop tôt pour souligner le travail des parents à ce moment cette année.
- Il est proposé de remettre une carte personnalisée par les élèves des classes touchées ainsi qu'une carte-cadeau selon les goûts du parent bénévole.
- Il est proposé de créer un PowerPoint présenté sur l'écran dans le hall d'entrée, dans lequel les noms des parents bénévoles défileraient un à la suite de l'autre avec un remerciement personnalisé, ce qui permettrait une reconnaissance des autres parents.
- Il est proposé d'inviter gratuitement les parents bénévoles au souper spaghetti le jeudi 17 mai prochain et de leur rendre hommage à ce moment. Les projets auxquels la Fondation de l'école a contribué pourraient également être soulignés.
- Des remerciements pourraient être faits par l'intermédiaire du *Bocages Express*.

On confirme qu'une trop grande quantité d'événements ont toujours lieu vers la fin de l'année et que la soirée de reconnaissance des parents bénévoles ne semble pas être une priorité pour les parents. Il est donc décidé qu'une carte personnalisée sera créée par les élèves et envoyée aux parents œuvrant dans des classes spécifiques, qu'une activité sociale aura lieu à la dernière réunion du Conseil d'établissement pour remercier ses membres et qu'un hommage sera rendu aux membres de la Fondation lors du souper spaghetti. Un message dans le *Bocages Express* permettra finalement de nommer et de remercier formellement tous les parents ayant offert leur aide dans l'école durant l'année.

## **5.2 Calendrier d'ouverture du service de garde**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

## **5.3 Assemblée générale et rencontre de parents (septembre 2018)**

M. Simard précise que plusieurs avenues ont été explorées lors des dernières années afin d'attirer plus de parents à l'assemblée générale de parents en septembre, mais que ces efforts furent vains. L'idée de jumeler cette réunion à une conférence paraissait intéressante, mais n'avait finalement pas été tentée dû aux coûts importants engendrés par la venue d'un(e) conférencier(ère). Les formules semblent épuisées... On doit surtout vendre l'intérêt de s'impliquer dans la vie de l'école. M. Simard propose de poursuivre sa tournée dans les classes lors des réunions de parents, en particulier dans les classes du préscolaire pour attirer de nouveaux parents. Il suggère également de joindre l'assemblée générale des parents à la réunion des enseignants du 1<sup>er</sup> cycle ayant vraisemblablement lieu le jeudi 6 septembre prochain. L'assemblée se tiendrait à 18h30 et la réunion ayant habituellement lieu à 19h00 serait décalée à 19h30. Les robots achetés pour l'école pourraient être présentés par des élèves lors de l'assemblée. M. Bolduc sondera les enseignantes du 1<sup>er</sup> cycle afin de vérifier si elles sont d'accord avec cette proposition. À suivre en mai...

## **5.4 Proposition de reporter la rencontre du mercredi 2 mai 2018**

M. Simard demande à ce que la réunion prévue le 2 mai soit reportée au mercredi 9 mai afin de permettre aux enseignants et à la secrétaire de finaliser leur liste de matériel et la facture scolaire. Des modifications ont lieu cette année et requièrent plus de temps.

# **6. Informations générales**

## **6.1 Mot du président**

M. Gobeil félicite les classes finalistes du Défi OSEntreprendre. Les élèves sont motivés et c'est une chance pour eux de pouvoir évoluer auprès d'une équipe-école impliquée et enthousiaste. Il remercie ensuite Mme Véronique Bouchard de sa présence à la réunion.

## 6.2 Mot de la direction

M. Simard informe les membres sur différentes activités vécues à l'école :

- Le traditionnel souper spaghetti de la Fondation aura lieu le 17 mai prochain. On y parlera entre autres de l'avancement du projet de nouvelle bibliothèque.
- Une nouvelle édition du *Bocages Express* devrait paraître durant la semaine du 9 avril.
- La soirée culturelle propose différents événements au cours des prochaines semaines, dont un spectacle de marionnettes le 4 avril ainsi que deux autres activités le 2 mai et le 6 juin prochains.
- Les cours de récupération sont bien débutés en 5<sup>e</sup> année. Ceux destinés aux élèves de 6<sup>e</sup> année commenceront quant à eux sous peu.
- Quatre projets ont été présentés au Défi OSEntreprendre qui vise à développer un savoir-être et des qualités entrepreneuriales : Tomatosphère en 2<sup>e</sup> année, la création d'une maison d'édition en 4<sup>e</sup> année, le projet de friperie au 3<sup>e</sup> cycle et les jeunes leaders en 6<sup>e</sup> année. Chacun de ces projets a déjà reçu une subvention de 500\$ et d'autres prix seront attribués au Gala des Découvreurs le 4 avril prochain en soirée.
- La première organisation scolaire pour l'année 2018-2019 sera dévoilée le 4 mai. Celle-ci nous donnera une idée du nombre de groupes pour l'an prochain et, s'il y a lieu, de la possibilité de classes multi-âges et/ou d'élèves à transférer. Un portrait sera dressé lors de la rencontre du 9 mai.

### 6.2.1 Lancement de la campagne de financement pour la bibliothèque

*Voir document « Projet de la nouvelle bibliothèque : La naissance d'un lieu unique pour apprendre à vivre ensemble »*

M. Simard informe les membres du Conseil d'établissement que la campagne de financement est maintenant lancée, avec la participation de la députée provinciale de Louis-Hébert, Mme Geneviève Guilbault, qui offrira un soutien financier au projet. Ce document sera envoyé aux parents sous peu dans le but de diffuser les deux événements principaux pour amasser des fonds : le tournoi de golf et de la course des Bocages. Une page Facebook sera aussi créée. L'objectif serait de débiter les premiers travaux dès cet été et d'installer les banquettes.

Certains suggèrent d'indiquer dans la prochaine parution du *Bocages Express* et par courrier électronique qu'il est aussi possible de faire un don à la Fondation pour la nouvelle bibliothèque, sans pour autant s'inscrire au tournoi de golf ou à la course. Aussi, il est proposé de solliciter les parents d'anciens élèves afin de trouver d'autres mécènes dans le cadre des 30 ans de l'école Les Bocages.

## 6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour étant absent, ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### 6.4 Mot de la représentante du Comité de parents

La prochaine réunion du Comité de parents se tenant durant la semaine du 9 avril, Mme Deilhes fera état des sujets discutés lors de la prochaine réunion.

#### 6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Marie-Pier : Le projet de friperie est commencé et la collecte va bon train. Les élèves ont déjà dû procéder à un premier tri de vêtements en vue de la vente du 26 avril prochain. Les élèves de 5<sup>e</sup> année ont aussi débuté leur projet Minecraft, dans lequel ils doivent créer une maquette de la ville de Québec en 1900 et leur projet coloc dans lequel ils doivent concevoir un appartement en 3D à vol d'oiseau. Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont terminé quant à eux des « jeux électrisants » en science où ils devaient inventer un circuit électrique visant à créer un jeu.

Mme Lucie : Tout va bien au service de garde.

Mme Diane : Une brigade d'élèves à l'entrée annoncera sous peu le défi têtes rasées Leucan qui aura lieu le 26 mai prochain. Un lien sera également envoyé aux parents par courrier électronique pour avoir accès au site des inscriptions qui a changé en janvier dernier.

Mme Véronique : Un nouvel outil de dépistage est actuellement utilisé pour mieux cibler les difficultés chez les élèves du préscolaire. Ce dernier est très intéressant et parlant, sachant qu'il permet des interventions précoces et que celles-ci sont toujours favorisées pour aider les enfants. Par ailleurs, les deux orthopédagogues de l'école continuent d'accompagner les élèves en difficulté jusqu'aux évaluations de fin d'année. Les heures ajoutées depuis deux ans par le gouvernement permettent de répondre aux besoins avec la présence à l'école d'une orthopédagogue tous les jours et d'une autre, Mme Cassandra Marcotte, 6 jours par cycle de 10 jours.

M. Philippe : Un montant de 500\$ a été remis au projet des tomates de l'espace avec le Défi OS'Entreprendre et deux lampes spéciales ont été achetées avec ce montant pour aider la croissance des plants. Les semis se feront cette semaine. Les enseignants de 2<sup>e</sup> année ont le projet de peut-être vendre des plants en juin. À suivre... Aussi, les enseignants du 1<sup>er</sup> cycle ont choisi de laisser tomber l'apprentissage de l'écriture cursive en 2<sup>e</sup> année afin de ne préconiser que l'écriture script. Mme Bouchard confirme que plusieurs études démontrent que d'enseigner un seul style d'écriture permet d'améliorer la compétence à écrire. En France et en Belgique, on a constaté une progression importante des idées et de la construction des phrases en 3<sup>e</sup> année. Le geste moteur requérant déjà beaucoup d'énergie cognitive, le fait d'intégrer un nouveau style dès la 2<sup>e</sup> année alors que le premier n'est pas encore totalement maîtrisé vient ralentir la progression à l'écrit des élèves. Le choix de l'écriture script découle du fait que les élèves en difficulté ont toujours plus de facilité à utiliser ce style (qui vient libérer d'une charge cognitive), sans oublier l'évolution numérique de la société qui présente toujours des documents informatisés écrits majoritairement en script. Il a été prouvé que des élèves qui n'apprenaient jamais l'écriture cursive étaient tout

de même capables de la lire sans difficulté. Ce choix n'aurait donc aucune incidence sur la lecture. Il est à noter que la calligraphie ne constitue pas un élément prescrit dans le programme de formation de l'école québécoise. M. Philippe ajoute que les enseignants de 2<sup>e</sup> année bénéficieront de 30 heures supplémentaires d'enseignement dans leur année, ce qui leur permettra de travailler davantage toutes les étapes du processus d'écriture.

\*Quelques parents se questionnent sur l'importance d'apprendre le doigté à l'informatique par l'intermédiaire du programme Tap Touche. Certaines classes ont fourni un code pour que les élèves se pratiquent à la maison. L'école aura à décider des orientations à prendre dans le domaine des TIC sous peu. Dossier à suivre...

Mme Marie-Christine : Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont débuté leur projet des Génies en lecture cette semaine dans lequel les élèves de 3<sup>e</sup> année devront lire 3 romans et ceux de 4<sup>e</sup> année, 4 romans en un mois dans le cadre d'un concours littéraire interclasses. Les enseignantes de 4<sup>e</sup> année, accompagnées de quelques élèves, se rendront le 4 avril au Gala des Découvreurs puisqu'elles sont finalistes du Défi OS'Entreprendre avec leur projet de création d'une maison d'édition pour publier les écrits des élèves de l'école. Cette année, les 69 élèves de 4<sup>e</sup> année écriront un livre documentaire à la manière des livres « Savais-tu ? » de l'auteur Alain M. Bergeron qui vient d'ailleurs rendre visite aux élèves de 3<sup>e</sup> année le 11 avril prochain. Les enseignantes de 4<sup>e</sup> année tenteront de le recevoir également lors de cette journée. À suivre...

## 6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet fait état des éléments discutés lors de sa dernière rencontre des commissaires :

- Le plan stratégique de la Commission scolaire 2018-2022, nouvellement appelé PEVR (Plan d'engagement vers la réussite), duquel découle les plans de réussite des écoles, devrait être adopté au Conseil des commissaires en juin. Un sondage a été envoyé à 12 000 parents de la Commission scolaire à cet égard et une rencontre citoyenne aura lieu le 10 avril prochain au Centre administratif. Cette dernière aura pour thème l'école publique de l'avenir et sera offerte sous forme d'ateliers se terminant par l'écoute des participants ensuite. Mme Drolet y sera présente.
- Une nouvelle politique sera mise en place pour la prévention et la gestion de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail. Une consultation a été lancée la semaine dernière et un retour est prévu le 13 avril. Toutes les catégories d'emploi y sont représentées.
- Une consultation est en cours concernant les postes de cadres et de directions de la Commission scolaire. Le Conseil d'établissement pourrait donner son avis s'il le désire. Pour la seconde année d'affilée, des postes en direction sont ajoutés dans les écoles, ce qui permet d'accroître les services aux élèves. Aux Découvreurs, un poste de directeur-adjoint sera ajouté au pavillon Laure-Gaudreault (école secondaire) de l'école des Pionniers, un poste de directeur-adjoint sera ajouté à l'école Madeleine-Bergeron qui sera jumelée avec le centre L'Escale l'an prochain et deux postes de directeur-adjoint sont transformés en poste de direction dans les deux écoles qui ont été

désinstitutionnalisées, soit l'école du Versant (devenue Notre-Dame-de-Foy et Ste-Geneviève) et l'école Cœur-Vaillant-Campanile (devenue Cœur-Vaillant et Campanile). Il est à noter qu'aucun changement n'a été apporté dans les postes de direction au centre administratif.

- Le Conseil des commissaires a adopté un budget d'investissements de 3 345 000\$ servant aux réparations, à l'entretien et à l'achat de matériel (dont le matériel informatique) dans les écoles. À l'école Les Bocages, plusieurs travaux avaient été réalisés l'an dernier : nettoyage de la ventilation, réfection du toit et mise aux normes de l'entrée d'eau. Cette année, il pourrait y avoir les planchers de la nouvelle bibliothèque qui pourraient être payés à l'aide de ce budget. C'est à suivre puisqu'il s'agit d'un plan quinquennal. Pour l'instant, les besoins de l'école ne figurent pas parmi les priorités, car ils ne sont pas urgents et ne mettent pas en cause la sécurité.

## 7. Varia

Aucun point à l'ordre du jour.

La levée de l'assemblée a lieu à 21h40.

---

Sébastien Gobeil, président

---

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté